

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

12 décembre 2001

Arrivée des délégués
Réception

13 décembre 2001

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

Point 2 de l'ordre du jour: Règlement intérieur

Point 3 de l'ordre du jour: Election du Bureau

Point 4 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Point 5 de l'ordre du jour: Activités de protection des zones côtières dans le contexte de la mer Méditerranée

- 10.00 Présentation des activités du PAM relatives à la protection et à la gestion durable du littoral
Humberto Da Cruz, Administrateur du Programme PAM/PNUE.
- 10.30 Gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée: bilan et perspectives.
Ivica Trumbic, Directeur du CAR/PAP.
- 11.00 Pause café.
- 11.30 Présentation des activités relatives à la déclaration et à la gestion des aires marines protégées et des zones côtières de la Méditerranée.
Mohammed Adel Hentati, Directeur du CAR/ASP.
- 12.00 Cadre juridique de la protection du littoral dans le bassin méditerranéen.
José Juste, Professeur de l'Université de Valence.
- 12.30 Expérience du Conservatoire du littoral en France.
Pierre Bougeant, chargé de Mission Méditerranéen au Conservatoire du Littoral
- 13.00 Politiques relatives aux aires côtières protégées d'Andalousie comme moteur pour des programmes de développement durable.
Hermelindo Castro, Directeur Général de RENPA (Réseau des aires naturelles protégées d'Andalousie).
- 13.30 Débat général.
- 14.30 Pause déjeuner.

Point 6 de l'ordre du jour: Présentation de la situation en matière de politique de protection dans les différents pays.

- 16.30 Maroc
16.45 Algérie
17.00 Tunisie
17.15 Libye

17.30	Egypte
17.45	Liban
18.00	Pause café
18.30	Syrie
18.45	Turquie
19.00	Albanie
19.15	Bosnie-Herzégovine

14 décembre 2001 (Suite de la présentation des rapports nationaux)

09.00	Slovénie
09.15	Croatie
09.30	Chypre
10.45	Malte
11.00	Monaco
11.15	Pause café
11.45	Grèce
12.00	Italie
12.15	France
12.30	Table ronde sur les politiques de protection des zones côtières en Espagne (Ministère de l'environnement, Junta d'Andalousie, Generalitat de Valence, Gouvernement de Murcie, Gouvernement des Baléares).
13.30	Débat général
14.00	Pause déjeuner

Point 7 de l'ordre du jour: Présentation d'études de cas mettant en évidence la relation entre les politiques de protection et les politiques économiques (en matière de tourisme, de pêche, etc.) dans le cadre du développement durable.

15 décembre 2001

Point 8 de l'ordre du jour: Visite de la région de Cabo de Gata - Nijar en mettant l'accent en particulier sur les instruments juridiques et les politiques de gestion visant à combiner protection et développement économique.

Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses.

Point 10 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion. Le Secrétariat se chargera de préparer le rapport qui sera envoyé ultérieurement aux participants.

Point 11 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion.